COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 27 février 2026

Nouvelle ministre déléguée en charge de l'Autonomie : l'inaction n'est pas une option

Le remaniement redistribue les cartes. Le Plan Grand Âge, lui, reste à écrire.

La FNAQPA salue la nomination de Mme Camille Galliard-Minier comme ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées, ce signal est important : l'autonomie a désormais un visage politique clair, c'est une nouvelle base pour agir.

Partout sur le terrain, une logique domiciliaire de plus en plus bruyante et assumée s'impose. Les professionnels innovent, les autorités la nomment et reconnaissent cette évolution.

Mais soyons lucides : la transformation ne viendra pas d'un intitulé ministériel.

Elle est déjà en marche sur le terrain et la FNAQPA y contribue activement en défendant le libre choix des aînés, en soutenant les gestionnaires et les équipes, et en promouvant un modèle d'accompagnement plus lisible, plus attractif, mieux adapté aux attentes des personnes.

Le Gouvernement peut aujourd'hui rejoindre ce mouvement, fatalement collectif, et lui donner sa pleine portée nationale. Cette vision implique :

- rénover le modèle économique,
- renforcer les effectifs,
- simplifier enfin le cadre administratif.

Au-delà de l'urgence, c'est une stratégie nationale et durable qui est nécessaire.

La ministre Camille Galliard-Minier fait face à un grand défi. Elle dispose d'un an pour tenir la promesse du Président de la République et du Parlement : adopter un véritable plan d'action pour le Grand Âge, qui doit devenir le grand chantier sociétal de la fin du quinquennat.

Elle pourra compter sur la FNAQPA à ses côtés pour éclairer, accompagner et concrétiser cette dynamique.

CONTACT PRESSE :
Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :
La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires d'établissements et services pour personnes âgées à but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la qualité de vie des personnes âgées.

www.fnaqpa.fr